

SOMMAIRE

Elu'actu : Oriane élue FAEP CFVU Santé	en 4
Retour sur le CA n°2	6
Calendrier écologique	10
Tour de réseau	20
Les actions de l'ANESF pendant le confinement	21
Mobilisation des étudiant·e·s en Santé	12
	24
Zoom sur un mémoire: perturbateu endocriniens et grossesse 2	r s 25
Le regard de science sur : nos habitudes au bloc obstétrical	la 26
	28
Focus on: Lille FMM - ACE	SF 30
Culture : L'homme qui répa les femmes	are 33
Jour Dob' ANECE	

Edito

Bonjour à toutes et à tous,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour le 40° numéro de l'Engagement, soit le troisième de ce mandat. C'est l'occasion de faire un point d'étape sur les actions de l'ANESF, en ce qui concerne le **tour de réseau** effectué depuis le début de l'année scolaire, et poursuivi pendant le confinement, mais aussi sur la **mobilisation interprofessionnelle**, avec les autres fédérations de santé, qui a duré 3 semaines et nous a permis d'être entendu.e.s et de faire avancer certains dossiers.

Mais cela ne suffit pas, et nous continuerons de le dire.

Notre **statut de sage-femme des hôpitaux**, contrairement aux autres professions médicales qui ont un statut de professeure hospitaliere, nous rend plus difficile l'accès à la formation continue, ainsi qu'à la recherche, et à un salaire approprié, entre autres.

S'ajoute à cela la gestion de notre formation en tant que **formation sanitaire et sociale**, à l'inverse des autres professions médicales, une fois encore; ce qui nous empêche d'accéder aux bourses du CROUS, et entraîne des frais complémentaires encore trop importants.

Nous n'avons pas la **reconnaissance** qui nous est due. Nous devons donc faire **évoluer notre formation** et nous avons besoin de vous, pour être les relais locaux de ces combats.

En ce qui concerne l'administration de l'ANESF, nous avons été contraint·e·s d'organiser le second CA de l'année en distanciel. Nous **remercions Gest'asso** pour leur investissement dans son organisation.

De plus, l'organisation des **Jn'ESF 2021**, en hybride, est à son apogée. Nous espérons vous voir nombreux.ses, en **présentiel ou en distanciel**, car les formations et les échanges pourront vous apporter énormément dans votre vie personnelle et professionnelle

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021, et nous espérons que le contexte actuel ne vous empêchera pas de **prendre soin de vous** et de vous **reposer**.

Fanny Toussaint, <u>présidente de l'ANESF</u>





Philips Avent, partenaire de l'ANESF, vous propose des réductions allant jusqu'à - 50% sur les produits de la gamme Philips Avent mais aussi sur les produits d'hygiène buccodentaire de la gamme Philips Sonicare!

Il vous suffit pour cela de demander un code de réduction à usage unique valable sur la boutique en ligne Philips.fr (dans la limite des stocks et des codes disponibles).

Renseignez-vous et demandez vos codes en envoyant un mail à : partenariatanesf@philips.com

Elu'actu:

Oriane élue FAEP en CFVU Santé



"Je m'appelle **Oriane**, je suis étudiante sage-femme en troisième année à l'école de Sages-Femmes d'**Amiens**, et **élue FAEP** (**Fédération des Associations Etudiantes Picardes**) en **CFVU Santé** depuis novembre 2020.

La CFVU est la Commission de Formation et de Vie Universitaire, les élu.e.s de cette commission siègent pour participer à la prise de décisions sur la formation (M3C, partiels...) et la vie universitaire (ouverture et fermeture des BU...).

l'ai toujours voulu m'engager, j'étais donc contente que l'on me propose de m'engager au sein de la FAEP afin de représenter les étudiant.e.s, et surtout les étudiant.e.s sages femmes qui sont trop souvent oublié.e.s (Etant une école hospitalière plus ou moins indépendante de l'université, mais dont la position au sein de la faculté est complexe). Une campagne d'élections a débuté l'année universitaire dernière mais s'est rapidement arrêtée avec la situation sanitaire. Nous avons pu bénéficier régulièrement de formations sur le rôle de l'élu.e au sein de l'université durant le premier confinement. En septembre, nous avons recommencé à penser aux élections (qui ont été beaucoup retardées), leur manière de se dérouler avec la situation. Des visuels ont été créés et partagés sur les réseaux sociaux afin d'inviter les étudiant.e.s à voter en ligne en novembre, en expliquant le rôle des élu.e.s et l'importance du vote. Grâce à un partage important des publications FAEP, nous avons réussi à avoir pas mal de sièges (8 / 16), surtout en CFVU Santé (3 / 4), ce qui est chouette! "

Oriane Goubert, Elue CFVU à Amiens

Les élections universitaires et leur impact sur les conseils nationaux :

Tous les 2 ans, l'ANESF vous demande d'aller voter pour les élections étudiantes dans vos universités, mais à chaque fois vous pouvez vous poser les mêmes questions :

Pourquoi et pour qui?



Comme pour les élections des député.e.s, vous allez voter pour une liste d'étudiant.e.s qui souhaitent vous/nous représenter face à l'institution qu'est l'Université. Cependant il faut que la liste pour laquelle vous votez connaisse et défende nos/vos positions. Pour cela nous travaillons en lien avec vos fédérations de territoire (AFEP, Fé2a, FédéB, GAELIS, BAF...), à qui nous partageons nos contributions.

Il est également possible de vous engager et devenir un.e élu.e étudiant.e. C'est le meilleur moyen de défendre des problématiques que l'on rencontre lors de nos études, comme par exemple les modalités d'examens, l'intégration universitaire, la linéarisation des frais de passerelle, l'intégration des étudiant.e.s sages-femmes aux bourses du CROUS... Si ça vous intéresse ou pour plus d'informations, contactez votre bureau local, votre fédération de territoire, ou encore l'ANESF!

Mais tout ne se joue pas qu'à l'échelle locale. Une fois que les représentant.e.s étudiant.e.s sont élu.e.s en plus d'avoir un pouvoir de vote auprès des président.e.s d'université, les représentant.e.s étudiant.e.s vont aussi voter pour les élections des conseils nationaux!





Le renouvellement du CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et du CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) va avoir lieu cette année 2021 entre mars et juin. Ces deux organes sont des acteurs principaux dans la politique de nos études et notre vie étudiante. Ils travaillent en étroite collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), et donnent les lignes directrices de chaque CROUS sur le territoire français (on peut par exemple noter l'accès au RU à 1€ pour les boursier.e.s cette année, merci le CNOUS!).

C'est donc pour cela que l'on vous embête autant avec les élections, car comme pour les partis politiques lors des campagnes présidentielles, il existe différents mouvements (syndicats) étudiants, dont certains plus extrêmes que d'autres. Alors n'oubliez jamais que votre voix compte et permet à l'ANESF, vos bureaux locaux et notre filière d'être représentés et défendus par votre engagement.

Soizic Pengam,

Vice-Présidente en charge des Élections et du Suivi des Élu.e.s à l'ANESF

Retour sur le CA n°2

Hello!

Petit article à nouveau pour faire un retour sur le deuxième **Conseil d'Administration** du mandat, qui s'est déroulé en distanciel au vu de la situation sanitaire.

Je tiens avant tout à remercier **Gest'Asso et son équipe** qui avaient commencé à tout organiser, sans relâche, jusqu'au dernier moment. La situation sanitaire était telle que nous avons dû abandonner l'idée du présentiel pour passer à un format <u>dématérialisé</u>. Merci pour votre investissement et votre ténacité jusqu'au bout!

C'était donc sur la plateforme **Zoom** que le deuxième Conseil d'Administration de l'ANESF a eu lieu, les 21 et 22 novembre derniers.

Malgré un format différent, les administrateur·ice·s ont répondu présent·e·s, et en nombre. Ce fut un vrai plaisir de voir leur motivation et leur participation, merci à eux·elles!



Après une brève prise en main de la plateforme, nous avons pu enchaîner avec une assemblée générale extraordinaire et faire voter l'adhésion de l'ANESF à 3 structures :

- Le **REFEDD** (**Réseau Étudiant Français pour le Développement Durable**), toujours dans un objectif d'expansion du réseau et d'implication pour l'environnement ;
- La **FEDEEH** (**Fédération Étudiante pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap**), à laquellel'ANESF était déjà adhérente l'an dernier et avait l'habitude de travailler ;
- **Les Pipelettes**, projet de développement et le déploiement d'une plateforme de communication entre les femmes et les sages-femmes via une application de télé-conseil nommée ainsi, porté par l'association *Prévention Sage-Femme*, déjà soutenu par l'ANESF l'an dernier.







Le Conseil d'Administration fut également riche en débats sur des sujets d'actualité, comme la suppression de la clause de conscience spécifique d'accès à l'IVG.

Des prises de position de structure ont été votées comme la **généralisation du tiers payant**, l'arrêt de distribution de packs en événements nationaux, pour les néodiplômé·e·s et les nouveaux·elles arrivant·e·s en 2° année dans une démarche plus écoresponsable, ou encore la participation de l'ANESF au financement de la **plateforme tutorat**.

L'ANESF a à coeur d'entendre la voix de ses administrateur·ice·s, c'est pourquoi 2 groupes de travail ont été organisés: le premier sur la **passation des administrateur·ice·s**, avec comme objectif final la rédaction d'un kit passation, et le deuxième sur les **idées innovantes à proposer aux partenaires** en ces temps de COVID.

Une formation sur les **violences sexistes et sexuelles**, les **discriminations** et le **dispositif Trusted People** a également été organisée, et animée par <u>Anna PRADO DE OLIVEIRA</u>, Vice-Président en charge de la lutte contre les discriminations de la FAGE. Elle a rencontré un franc succès!



Merci Anna de nous avoir donné de ton temps!

Retour sur le CA n°2

En ce qui concerne les dossiers de l'ANESF, nous avons pu soumettre au vote la **contribution** sur les Bourses de Formation Sanitaire et Sociale (BFSS), refaire un point sur les commissions de l'ANESF et représenter celles pour lesquelles il manque du monde (à savoir la CESRA, la CASA et la 2CA) et présenter comme d'habitude un état des comptes.

Enfin, Bérénice, accompagnée de <u>Yanis LIMAME</u> (1° Vice-Président de la FAGE en charge des politiques de jeunesse et de la stratégie d'influence - aussi suivi de l'ANESF à la FAGE) ont pu refaire un point sur l'**Enquête Précarité Menstruelle**, bravo pour ce travail!







Comme vous pouvez le voir, il s'en passe des choses en un week-end lors des conseils d'administrations de l'ANESF!

Si vous vous posez encore la question de votre place d'adhérent·e là-dedans, elle est toute simple : être en contact régulier avec vos administrateur·ice·s afin de prendre part aux débats et de donner votre avis. Ils·Elles nous les feront remonter, et c'est tou·te·s ensembles que nous arriverons à changer les choses !

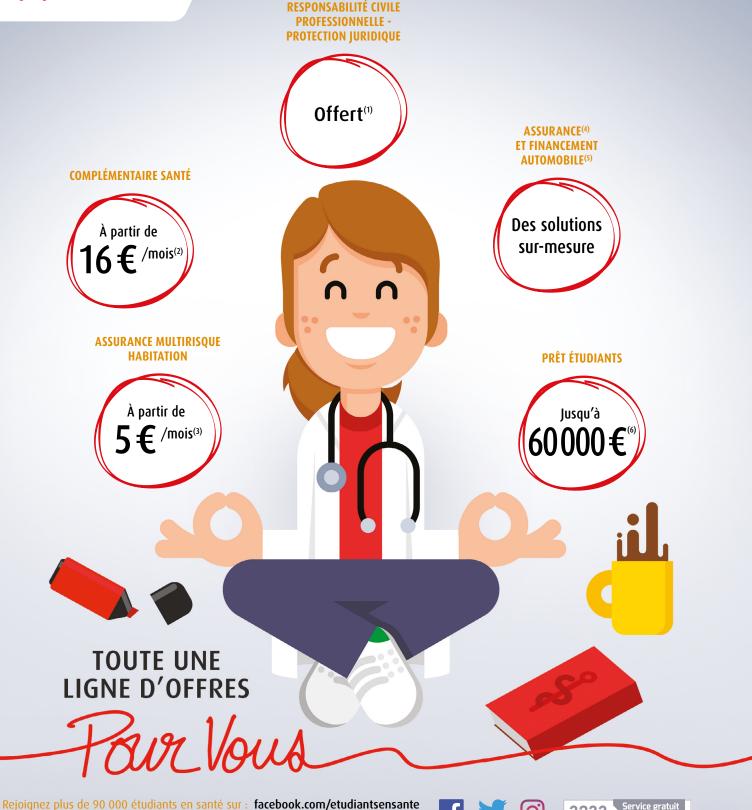
Associativement,

Caroline MEYNIER,

Secrétaire Générale en charge des Événements administrateurs







PUBLICITÉ

3233 Service gratuit

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Suivez-nous sur: twitter.com/EtudiantsSante et instagram.com/etudiantsensante

(1) Pendant vos études, hors internes, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2021, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2020 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0805 051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - SAM - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS
NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX - ALAP - Association Libérale d'Assurance et de Prévoyance - Association
régie par la loi du 1e juillet 1901 - Siège social : 11 rue Brunel - 75017 PARIS - Club Auto - AMTT - S.A. au capital de 100 000 € - Détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS
NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.

Le calendrier écologique

Qui dit nouvelle année, dit nouvelles résolutions ! Super, mais qu'est-ce que l'on fait ?

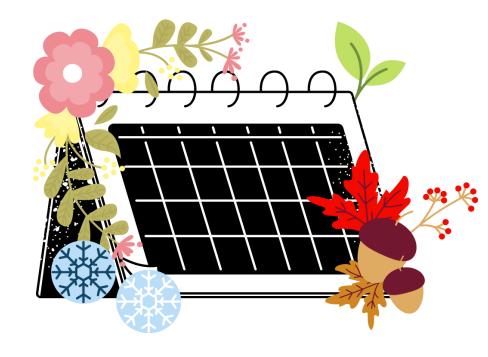
Parce que c'est bien beau tout ça mais souvent on s'y tient 2 mois et puis ensuite, hop le naturel revient au galop..

Et si cette année on faisait quelque chose de différent, qui va durer dans le temps et que l'on va tenir tout.e.s ensemble?

Parfait, mais alors comment ça se passe ? Ce serait très sympa que tous les mois, une petite astuce, une recette, une nouvelle habitude s'ajoute à notre quotidien pour qu'en décembre 2021 on puisse dire : cette année j'ai tenu mes résolutions et j'ai diminué ma consommation, mes déchets, etc.

Pour ce faire, je vous propose de relever le défi tou.te.s ensemble! Je vous propose **12 résolutions** (1 par mois) à réaliser tou.te.s ensemble, rien de bien compliqué mais ce sont de nouvelles petites choses qui, au quotidien, vont nous aider à réduire nos déchets et notre consommation.

Allez, c'est parti!



Janvier: Et si on se mettait au vrac?

Ce mois-ci, je te mets au défi de revenir de tes courses avec le moins d'emballages possible!

Il faut savoir que « les emballages plastiques, lorsqu'ils sont mal gérés et mal recyclés, finissent généralement dans la nature où ils induisent de gros dégâts notamment sur les animaux. Dans l'océan notamment, on compte désormais des centaines de milliers de tonnes de plastiques qui détruisent la biodiversité. La production des emballages a aussi des effets néfastes en termes de pollution. [...] La fabrication des emballages plastiques utilise également énormément d'eau, d'énergie et d'autres produits chimiques.» https://youmatter.world/fr/emballages-alimentaires-environnement-sante/



Mes petites astuces:

se munir de **sacs en tissu** (ou bien de vieux sacs en plastique, papier) pour y mettre fruits et légumes. Se munir de **bocaux en verre** pour y mettre tout ce qui est pâtes, lentilles, épices, etc. Se munir de **boîtes en verre ou plastique** pour acheter tout ce qui est viande, poisson, fromage. Se munir d'**une poche** à **pain** en tissu ou bien d'anciennes poches à pain en papier pour aller chercher son pain.

De plus en plus, les commerces acceptent ces petits gestes. Il suffit de faire un grand sourire et de demander gentiment si l'on peut utiliser ses propres contenants et le tour est joué



Le calendrier écologique

Février : Et si on essayait d'acheter plus local ?

On se dit souvent que ce qu'il y a en supermarché coûte moins cher mais ce n'est pas si vrai que ça.. Suis-moi, ce mois-ci on va **favoriser le commerce local** et tu verras que ton porte-monnaie ne va pas s'en porter moins bien!

Renseigne-toi sur internet ou sur le site : http://www.reseau-amap.org/ afin de trouver les amap qui sont à côté de chez toi.

;ġ:

Une AMAP?

C'est une association pour le **maintien d'une culture paysanne.** Ce sont des agriculteur.ice.s qui se réunissent et qui vendent leurs produits, on peut y trouver des **paniers de fruits et légumes** mais aussi d'autres produits comme du pain, du miel, du fromage, du vin, des œufs... Les paniers sont plutôt abordables et certains font même des prix étudiants (à Poitiers par exemple, il y a une amap qui vient à la fac de médecine et de pharmacie et qui fait un panier pour 6€ par semaine).

Si tu souhaites en savoir plus sur la différence de prix entre les producteur.ice.s locaux.ales et les supermarchés, **Swann Périssé** sur sa chaîne « **Vert chez vous** » a fait une chouette vidéo là-dessus : https://www.youtube.com/watch?v=US-Mfj0IVTO



COMMENT FAIRE DES COURSES ZÉRO DÉCHET



Va faire un tour au **marché** le samedi matin! Encore ici, plein de producteur.ice.s locaux.ales viennent vendre leurs produits, les prix sont plus ou moins abordables mais tu peux vraiment faire de bonnes affaires! Le petit plus? Ça te fait une petite sortie hebdomadaire sympa où tu peux retrouver les copain.ine.s!

Mars : Et si on se mettait à cuisiner nousmême ?

C'est vrai que c'est tentant d'acheter des petits plats tout fait : en 1 minute c'est prêt!

Mais en plus d'être une **catastrophe écologique** #vivelesemballagesplastiquesetl'aluminium c'est aussi une **catastrophe pour notre organisme**. En effet, ces plats tout fait sont surchargés en sel et en sucre... Pas génial, hein ?

Bon, certes c'est une organisation pour se préparer ses petits plats, ça prend un peu plus de temps mais tu verras que la planète et toi allez y gagner beaucoup!



Comment on s'organise?

Je te conseille de compter le nombre de repas que tu vas faire dans la semaine. Imaginons que tu manges du lundi au vendredi chez toi (ce qui fait 10 repas (2 par jour sans compter le petit déjeuner). Pour ma part, je fais toujours un plat pour 2 repas (ce qui fait que tu dois prévoir 5 idées de repas).

Idée de menus (pour 2 personnes) :

Lundi midi : carottes râpées + lasagnes de poireaux + salade verte + fromage + fruit

Lundi soir : soupe de légumes + œuf à la coque + yaourt

Mardi midi : betteraves + pizza (chèvre, champignons, sauce tomate, jambon) + endive + fromage + fruit

Mardi soir : gratin de chou-fleur/ pommes de terre + salade + yaourt

Mercredi midi : carottes râpées + lasagnes de poireaux + salade verte + fromage + fruit

Mercredi soir : soupe de légumes + œuf à la coque + yaourt

Jeudi midi: betteraves + pizza (chèvre, champignons, sauce tomate, jambon) + endive + fromage + fruit

Jeudi soir: gratin de chou-fleur/pommes de terre + salade + yaourt

Vendredi midi: carottes râpées + cuisse de poulet + poêlée de topinambour / panais + fromage + fruit

Vendredi soir : dal de lentilles corail + endives + yaourt

Le calendrier écologique

Avril : En avril, ne te découvre pas d'un fil ! Message reçu !

Et si on en profitait pour *faire du tri dans nos vêtements ?* On a tendance à garder beaucoup de vêtements qu'on ne met plus ou qu'on n'a jamais mis. C'est plutôt bien de temps en temps de faire du tri afin de ne pas accumuler trop de choses, de s'y retrouver!



Mes petites astuces:

Faire trois piles!

- 1. Je garde,
- 2. Je donne ou je revends,
- 3. Je jette (dans une poubelle faite pour ça bien sûr!).

Le petit plus :

Essaye au maximum d'acheter de la seconde main car l'industrie du textile est la « deuxième industrie la plus polluante ». https://www.gayaskin.fr/2018/03/19/letextile-deuxieme-industrie-polluante-mais-pourquoi/

Pour donner ses vêtements, c'est sympa de se rapprocher d'associations (comme Emmaüs). Pour vendre, Vinted est super pratique ou bien les vides greniers, les friperies ou les dépôts-ventes! Ce sont des mines d'or pour trouver des vêtements d'occasion à petits prix et de bonne qualité!

Mai: Le beau temps revient! Et si on plantait nos propres herbes aromatiques?

Quoi de plus sympa que d'avoir à portée de main du basilic, de la menthe, de la ciboulette pour rehausser les saveurs de nos plats ? En plus, c'est très économique car tu n'auras pas besoin de racheter ces plantes tout au long de l'été et tu pourras les utiliser jusqu'à ce qu'elles terminent leur cycle de vie !

Matériel:

- > Pots (que tu peux acheter chez Emmaüs),
- > Pelle (que tu peux aussi acheter chez Emmaüs),
- > Terreau (que tu peux trouver chez tes parents ou bien en jardinerie),
- > Graine ou pied (on peut trouver ça sur le marché!).



Mes petites astuces:

Voici un site qui détaille ce que tu peux planter et à quel mois de l'année : https://www.aromatiques.fr/content/22-quand-planter-vos-aromatiques.

Juin : La fin de l'année universitaire approche, et si on prenait soin de nous ?

Voici deux recettes de soins faits maison à faire sans modération...

Gommage du corps et du visage :

mélanger 1 cuillère à café de marc de café + 1 cuillère à soupe d'huile d'amande douce + quelques gouttes de miel

Masque à l'argile :

1 cuillère à soupe d'argile + 1 cuillère à café de miel + 1 cuillère à café d'hydrolat (laisser poser 10 minutes)



Juillet: L'eau, une ressource précieuse!

Le beau temps est bien plus qu'installé et les fortes chaleurs commencent à arriver.. Nos plantes aromatiques commencent à avoir de plus en plus soif.. *Mais comment faire pour ne pas gaspiller trop d'eau ?*



Mes petites astuces :

<u>P</u>lacer dans la douche une bassine ou une jolie jarre (trouvée chez Emmaüs par exemple) et faire couler l'eau qui est en train de chauffer dedans. On peut réutiliser cette eau au quotidien pour arroser les plantes, laver les légumes, faire le ménage...

Le saviez-vous?

Une douche consomme en moyenne 50 litres d'eau, en récupérant l'eau de début de douche, on économise environ 460 litres d'eau par an.

Le calendrier écologique

Août: Et si on prenait le temps de fabriquer ses propres cosmétiques?

Voici deux recettes que j'utilise au quotidien :

Shampooing solide:

60g de tensio-actif SCI + 10g de poudre de shikakaï + 20g d'huile de coco + 15 à 20 gouttes d'huile essentielle de pamplemousse + 10g d'eau

(environ 8€ par an)

- > Mélanger au bain-marie le TSCI et l'eau,
- > Ajouter l'huile et mélanger,
- > Ajouter la poudre et mélanger,
- > Retirer du feu et ajouter l'HE.
- > Placer le mélange dans des moules et les placer 30 minutes au congélateur,
- > Sortir et démouler.
- > Laisser reposer 48 heures avant utilisation.

Démaquillant:

20ml d'eau de bleuet + 30 ml d'huile d'amande douce



Septembre : un seul adage, le moins d'emballages

Ça y est, c'est la rentrée! Qui dit rentrée, dit achat de nouvelles fournitures. Ce qui veut aussi dire sur-emballage, plastique à foison!

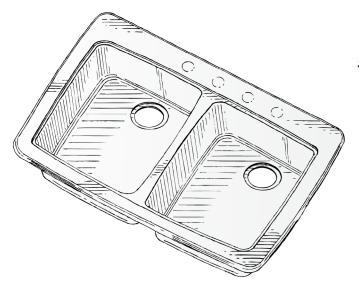
Quelques idées pour réduire au maximum les emballages liés aux fournitures :



- > Acheter les stylos à l'unité dans des papeteries, librairies.
- > Essayer au maximum d'éviter le plastique (prendre un crayon de papier à la place des 20 critériums vendus en lot).
- > Utiliser un crayon 4 couleurs qui se recharge.
- > Acheter la grosse colle plutôt que plusieurs petites.

Octobre: Prenons soin de notre habitation

L'automne commence à pointer le bout de son nez.. Je vous propose *une petite activité produits ménagers* pour occuper nos dimanches grisâtres.



Crème à récurer :

1 tasse de bicarbonate de soude + 3 cuillères à soupe de savon noir liquide (conserver le tout dans un pot en verre),

(coûte environ 3€ par an.)

Déboucheur naturel pour canalisation:

verser un peu de bicarbonate de soude avec du vinaigre et de l'eau bouillante dans les canalisations, laisser reposer 30 minutes et rincer.

Novembre : De fil en aiguille, continuons à changer nos habitudes !

Les jours commencent à se raccourcir, quoi de mieux qu'un petit atelier couture pour occuper nos fins d'après-midi ?

Il y a plein de petites choses à fabriquer (ou à acheter) en tissu pour **bannir le jetable au quotidien**. Pour ce faire, munissez-vous de vieux draps et serviettes. A vos machines!

On peut donc faire : des mouchoirs en tissu, de l'essuie-tout lavable, du papier toilette lavable.



Munissez-vous de votre crochet et réalisez des éponges en fil de jute.

Le calendrier écologique

Décembre : Et si on faisait un cadeau à la planète ?

Chouette c'est les fêtes! Mais comment peut-on faire pour limiter notre consommation d'emballages et de déchets?

Voici une recette pour créer des petites décorations pour le sapin de Noël :

- > Mélanger 1 verre de farine avec deux verres de bicarbonate de soude,
- > Faire chauffer le tout en ajoutant 1 verre d'eau jusqu'à ce que la pâte se décolle.
- > Laisser refroidir.
- > Étaler la pâte (si elle colle, ajouter de la farine) et faire des formes à l'aide d'emporte-pièce.
- > Laisser sécher 48 à 72 heures.
- > Mettez-les dans votre sapin!





Mes petites astuces:

Je garde toujours les emballages des cadeaux que l'on m'a fait comme ça je n'achète pas de nouveau papier cadeau pour emballer les miens.

Edna Briaud, Membre de la commission culture de l'ANESFM

ÉTUDIANTS: POUR REGARDER L'AVENIR AVEC ASSURANCE, DÉCOUVREZ NOS OFFRES

Avec la carte la médicale Plus, cumulez responsabilité civile professionnelle, protection juridique, capital invalidité professionnelle, offerts pendant

toute la durée de votre cursus

Avec **l'assurance santé**, bénéficiez d'une couverture adaptée et d'un tarif privilégié

à partir de 14,92 €* par mois

Avec l'assurance automobile et 2 roues, assurez mieux tous vos

déplacements professionnels et privés

Avec l'assurance habitation, profitez d'une offre dédiée jusqu'à 4 pièces, que vous soyez propriétaire ou (co)locataire à partir de 60 €* par an

Contactez vite votre Agent Général



0 969 32 4000

Les contrats la médicale Plus, La Médicale Assurance Automobile et La Médicale Assurance Habitation sont assurés par La Médicale. Le contrat Assurance 2 roues est commercialisé Les cominals la inferiolise in 1935, la reformat au Saurinier autorimier et la reformatie Assanciare (1935). La reformatie par la Médicale Courtage. Le contrat de prévoyance est souscrit par la Médicale Vie Prévoyance auprès de la Médicale. Le contrat de prévoyance est souscrit par la Médicale Vie Prévoyance auprès de Predica et La Médicale. La Médicale - Société anonyme au capital entièrement libéré de 5 841 168 € - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 3 rue Saint-Vincent-de-Paul 7500 Paris - Immatriaules ours le numéro \$20 086 698 RCS Paris - Téléphone: 015772.55.00 - Société d'assurance agréée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentile et de Résolution, 4 Place de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 7509 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vin Vaugirard 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. La Médicale Courtage - Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris. Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, immatriculée sous le numéro 822 103 099 RCS Paris. Société de courtage d'assurances inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS N° 16 005 653. Les contrats sont commercialisés par les Agents Généraux de La Médicale.

Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en janvier 2021. APFP 4955.





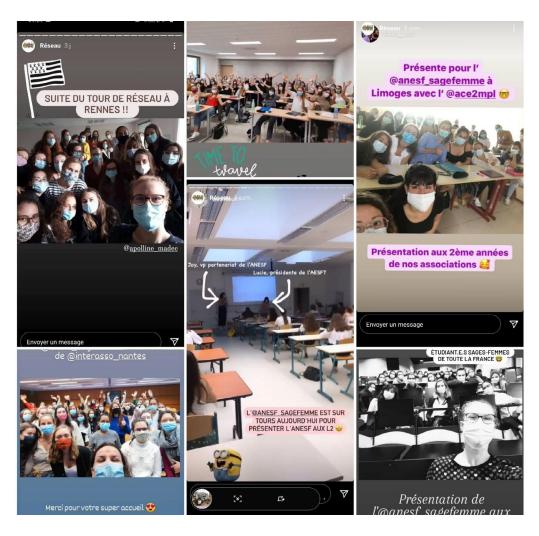
Tour de réseau

Chaque année, l'ANESF organise son tour de réseau des établissements de formation de maïeutique afin de présenter l'association nouveaux.elles étudiant·e·s nationale aux intégrant ces études. Nous profitons de ce moment pour rencontrer notre réseau étudiant, les associations locales, les élu·e·s sages-femmes et les fédérations de territoire lorsque cela est possible. Nous profitons de ce moment également pour rencontrer les équipes pédagogiques afin de nous présenter et de discuter ensemble sur les problématiques au sein des établissements de maïeutique.

Ensuite, nous présentons aux étudiant.e.s les dossiers sur lesquels nous travaillons pour

l'avancée de notre formation et de notre profession, le fonctionnement de l'université ainsi que les différent.e.s acteurs.trices. Nous parlons également des élections étudiantes pour sensibiliser les étudiant.e.s à voter pour leurs représentant.e.s. De plus, nous donnons les contacts des membres de l'ANESF à solliciter en cas de nécessité qui sont disponibles sur le site internet de l'ANESF.

A ce jour, nous en sommes à **22 villes** rencontrées! Avec les aléas de la crise sanitaire qui nous incombent, nous avons dû nous réorganiser et un bon nombre d'entre vous nous ont vu en visioconférence. Nous espérons que la situation s'améliore pour pouvoir venir vous rencontrer directement dans vos établissements.



Joanna Romagnosi, <u>Vice-Présidente en charge du réseau à l'ANESF</u>

Les actions de l'ANESF Pendant le confinement

Pendant ce deuxième confinement, l'ANESF a dû se réorganiser.

Nous avons donc eu l'opportunité de proposer des ateliers gratuits à tou.te.s les étudiant.e.s sages-femmes : les jeudis bien-être.



Nous avons souhaité proposer ces temps car le confinement est une source de **stress**, qui s'ajoute aux difficultés rencontrées durant nos études.

Cela a été permis grâce à un don de CNP Assurance et de la FAGE.



Nous avons donc pu réaliser les séances suivantes:

- > Jeudi 12 Novembre à 18h : **Yoga** avec Rachel Vaysse, étudiante sage-femme professeure de yoga.
- > Jeudi 19 Novembre à 18h : **Sexologie** avec Laura Goubet, sage-femme sexologue
- > Jeudi 26 Novembre à 18h30 : Activité cuisine avec Pascaline Dubus, sage-femme
- > Jeudi 3 Décembre à 18h15 : Psychologie avec Jessica Sautron, psychologue
- > Jeudi 10 Décembre à 18h : Cours de sport avec l'ANESTAPS
- > Jeudi 17 Décembre 18h : **Sophrologie** avec Mélanie Jaunay, sophrologue

Nous avons eu de très bons **retours** des étudiant.e.s présent.e.s. Nous sommes donc ravi.e.s d'avoir pu mener ce projet à son terme.

Des **activités cohésion** ont également été mises en place **avec les administrateur.ice.s de l'ANESF**, afin de rompre l'isolement social et de permettre une meilleure cohésion. Ces activités avaient lieu tous les mercredis durant le confinement.

Nous avons réalisé les jeux suivants :

> Mercredi 11 novembre : blindtest

> Mercredi 18 novembre : n'oubliez pas les paroles

> Mercredi 2 décembre : loup garou

Nous avons eu de bons retours sur ces temps de cohésion qui ont permis de décompresser, d'avoir des moments de rire et de légèreté durant cette situation sanitaire compliquée.

Fanny Toussaint, <u>Présidente de l'ANESF</u> Joanna Romagnosi, <u>Vice-Présidente en charge du réseau à l'ANESF</u> Pour nous, pour vous, pour tous.

PRONOSTIC MENTAL ENGAGÉ

ETUDIANT.E.S EN SANTÉ

Le 16 novembre dernier, l'ANESF s'est lancée aux côtés de la FAGE, l'UNECD, la FNEK, l'ANEPF et l'ANEMF dans une campagne sur la santé mentale des étudiant.e.s en santé, dont le slogan était #PronosticMentalEngagé.

Cette mobilisation de trois semaines a commencé avec la publication d'infographies, d'une lettre ouverte et d'un rapport sur la REES, **Réforme d'Entrée dans les Études de Santé**. Cette réforme, bien que prometteuse, s'avère, trois mois après sa mise en application, être un échec.

En cause, une mauvaise mise en place de la réforme au sein des universités, le manque de communication entre les UFR et auprès des étudiant.e.s, menant à un manque d'informations sur les MCCC et le numerus clausus des PACES pour cette année transitoire. Aussi, la charge de travail des étudiant.e.s en PASS et L.AS est très

importante ; ils.elles doivent réviser à côté des cours de leur majeure (santé ou autre), des cours de mineure qui ne sont pas du tout adaptés. Si l'on transpose leur situation à ce que nous avons connu en PACES, cela revient à travailler une L1 entière d'une autre filière (droit, biologie, psychologie) en plus des cours de PACES.

Les effets de cette gestion désordonnée sont multiples, notamment sur la santé mentale des étudiant.e.s en PASS, L.AS et PACES dont les témoignages recueillis sont criants de **détresse psychologique**: "je fais des crises d'angoisse pour les cours", "je vais faire une dépression je n'en peux plus de cette situation j'ai juste envie de tout arrêter, j'ai jamais le moral ça ne va vraiment plus", "je dors très peu, je mange très peu, je consacre mon temps à apprendre", "je me sens délaissé par la faculté que cette situation laisse indifférente", etc.



La seconde semaine de campagne a été dédiée à la mobilisation des étudiant.e.s pendant la crise sanitaire. La FNESI ainsi que l'ISNAR-IMG ont rejoint les fédérations engagées dans la campagne à cette occasion. Une tribune des fédérations de santé a été publiée dans le journal Libération, vous la retrouverez ici: https://www.liberation.fr/debats/2020/11/26/laformation-des-etudiants-en-sante-en-danger 1806680





La troisième semaine concernait la santé mentale, à cette occasion les fédérations se sont concertées à nouveau dans le but d'écrire un rapport sur la santé mentale que vous pourrez retrouver ici. Ainsi qu'une lettre ouverte sous la forme d'un "j'accuse" pouvant être retrouvée sur nos réseaux. Ce rapport a été réfléchi et rédigé à la suite d'une réunion avec le ministre de la Santé, Olivier Véran, qui s'est dit prêt à nous écouter pour améliorer la santé mentale et les conditions d'étude des étudiant.e.s en santé.

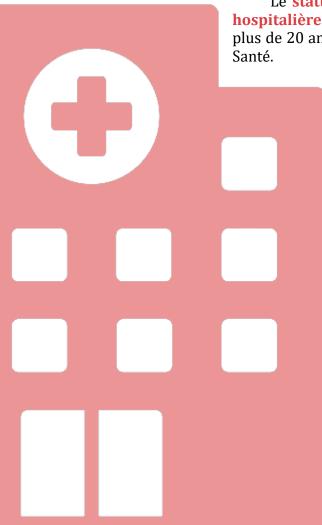
Nos revendications proviennent de l'enquête bien-être de l'ANESF de 2018, nous avons pu d'ailleurs grâce à celle-ci appuyer nos propos avec des données probantes. Vous y retrouverez des chiffres alarmants, des constats, des positions et surtout des solutions que nous avons réfléchies et étudiées ensemble. Plusieurs points y sont abordés : le rythme intensif de la théorie et de la pratique, la pédagogie des enseignements, la précarité étudiante, le fonctionnement du CNA, etc. Ce rapport a été par la suite envoyé à des instances gouvernementales, MESRI, MSS, DGOS, député.e.s, dans l'attente d'un retour pour commencer un travail commun autour de l'amélioration des conditions de nos études.

Cette mobilisation n'a pas été vaine ; nous avons en effet été reçu.e.s par Mme Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et M. Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, à l'issue de la campagne pour parler de nos multiples revendications. Ces rendez-vous, dont les retombées restent insuffisantes, nous ont permis de porter la voix des étudiant.e.s que nous représentons.

Apolline Madec, <u>Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</u>

Bérénice Brazs, Vice-Présidente en charge des Affaires Sociales et de la Défense des Droits

Statut Praticien·n·e Hospitalier·e



Le statut de Praticien.ne Hospitalier.e pour les sages-femmes hospitalières et une revendication des instances professionnelles depuis plus de 20 ans, portée lors des grèves de 2013-14 et lors du Ségur de la Santé.

Actuellement, les sages-femmes sont engagé.e.s dans les hôpitaux au titre IV de la fonction publique hospitalière, au même titre que les professions non médicales. Ce statut n'est donc pas en accord avec notre profession médicale décrite dans le Code de la Santé Publique.

Le Conseil d'Administration de l'ANESF s'est donc positionné en Octobre 2020 lors du CA de Brest **en faveur du statut de PH pour les sages-femmes**, au même titre que les professions de médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentaires.

Ce statut des personnels médicaux et pharmaceutique est le seul statut qui permet une pleine et entière reconnaissance de la spécificité médicale de la profession de sage-femme, et qui garantit l'indépendance de notre profession. Il permettrait en outre une ouverture vers la bi-appartance, ainsi que le statut de maître de stage pour les étudiant.e.s sages-femmes.

Cependant, ce statut de Praticien.ne Hospitalier.e ne fait pas l'unanimité parmi la profession malgré les nombreux avantages que ce statut nous apporterait. Il entrainerait une modification de l'organisaiton de notre temps de travail, ainsi que la suppression du poste de cadre sage-femme.

Garance de Richoufftz,

<u>Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles</u>

Zoom sur un mémoire

Perturbateurs endocriniens et Grossesse

Vers une prévention essentielle?

Introduction : La grossesse est une parenthèse dans la vie d'une femme durant laquelle les messages de prévention sont généralement entendus. La période des « 1000 jours » s'étend du début de la grossesse aux deux ans d'un individu. Il s'agit d'un moment de grande vulnérabilité où se constitue une partie du capital santé ainsi que la programmation de pathologie à court et long terme. L'impact de l'exposition aux perturbateurs endocriniens (PE) sur la santé est aujourd'hui préoccupant, notamment durant cette période. L'intérêt de ce mémoire est de sensibiliser et informer les professionnel.le.s de santé de périnatalité à la santé environnementale et de déterminer les obstacles à une prévention systématique auprès de la population.

Méthodes: Réalisation d'une étude quantitative observationnelle descriptive multicentrique qui s'est étendue du 30 septembre 2019 au 31 janvier 2020. L'outil utilisé est un questionnaire regroupant 11 questions permettant d'obtenir 32 points maximum. Il a été transmis par e-mail aux cadres de santé, aux chefs de service et aux professionnel.le.s de santé périnatale d'Ile-de-France en respectant l'anonymat et la confidentialité. Il a été élaboré à partir de la littérature scientifique et des recommandations nationales. Les propositions justes ajoutent un point à la note finale, les propositions fausses en enlèvent. Les analyses se font en deux temps : une analyse descriptive en détaillant les résultats et les notes obtenues puis une analyse univariée des résultats selon les variables retenues comme la profession, l'âge, l'année du diplôme et la structure.

Résultats: 380 professionnel.le.s ont répondu au questionnaire dont 27,3 % de la population de sage-femme d'Ile-de-France. La moyenne globale obtenue est de 12/20. 58% des participants

s'intéressent à la santé environnementale. 99,5% avaient déjà entendu parler de PE. 70% sont «très motivé.es» ou «en réflexion» pour faire de la prévention auprès des populations vulnérables. 87% se considèrent comme légitimes pour ce type de prévention. Une majorité estime que les services de consultation, de PNP, d'EPP, les locaux de la PMI et du médecin traitant sont les plus adaptés à la prévention en santé environnementale. Les affichages dans les salles d'attente, la formation des professionnel.le.s et les ateliers parents semblent être les moyens les plus adaptés à la mise en place d'une prévention générale et systématique.

Discussion/Conclusion: Les leviers principaux en santé environnementale semblent être les lieux comme les maternités, la néonatologie, la pédiatrie, la PMA, les PMI et les cabinets libéraux. Avec une formation continue des professionnel.le.s grâce à des cours magistraux ou des formations spécifiques. Les messages peuvent être transmis avec des affichages dans les locaux, des dépliants distribués et des ateliers santé environnementale pour les parents.

Stratégie Nationale aux Perturbateurs Endocriniens 2 (2019-2022) a pour ambition de former des professionnel·le·s de santé, afin qu'ils·elles soient des acteur·.ice·s de la prévention auprès de la population. Les outils de prévention sont nécessaires afin de permettre d'informer sur l'impact des polluants du quotidien. L'action sur l'organisme des PE nous questionne sur la prévention de la dysthyroïdie maternelle, les recommandations nationales préconisent un dépistage pour une population à risque sans prendre en compte l'impact des polluants durant la grossesse. Les nombreuses études convergent, la prise de conscience est naissante et le rôle des professionnel·le·s de santé est central dans la prévention en santé environnementale et ainsi la protection des populations vulnérables.

Klein-Nephtali Lisa, Sage-femme diplômée en 2020 à Strasbourg

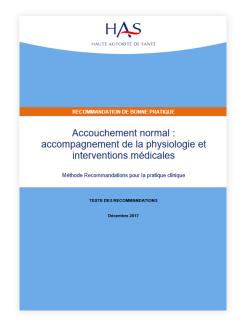
Le regard de la science sur... Nos habitudes au bloc obstetrical

Dans le monde de la périnatalité, plus de 80% des recherches réalisées portent sur des complications obstétricales, alors qu'elles concernent moins d'un quart des femmes et des mères. (1)

Ainsi, les sages-femmes dont la profession est **centrée sur la physiologie** ont peu de ressources pour baser leurs soins et pratiques sur des preuves scientifiques grâce à des études. Il en existe toutefois un certain nombre sur lesquelles se référer; l'ANESF vous en a sélectionné deux pour mettre fin à des idées reçues qui perdurent au sein des services que nous côtoyons.

En 2017, la Haute Autorité de Santé a publié des recommandations sur le thème : "Accouchement normal : accompagnement de la physiologie et interventions médicales.". Ces recommandations disposent que pour les femmes à bas risque obstétrical qui souhaitent bénéficier d'une péridurale, il n'est pas nécessaire d'administrer systématiquement un remplissage vasculaire (au Ringer Lactate par exemple). Ces recommandations de grade B (fondée sur une présomption scientifique fournie par des études de niveau intermédiaire de preuve) se basent sur de multiples études. (2)

L'analyse de la littérature montre en effet que ce remplissage n'est pas nécessaire en cas d'analgésie péridurale à faible dose. La métaanalyse (plus haut niveau de preuves) publiée par Hofmeyr en 2004 a évalué les effets d'un pré-remplissage prophylactique intraveineux réalisé avant une analgésie régionale durant le travail, sur le bien-être materno-fœtal. Parmi les 6 essais sélectionnés, les deux concernant des analgésies péridurales classiques à fortes d'anesthésiques locaux montraient que l'hypotension qui suivait l'induction était significativement réduite par un pré-remplissage par solutés salés. Mais, dans les quatre essais qui concernaient les analgésies péridurales à faible dose, l'incidence de l'hypotension maternelle et des anomalies de rythme cardiaque fœtal est faible et il n'est pas montré de différence après préremplissage. (3)



De même, dans une étude randomisée contrôlée sur 30 patientes recevant une analgésie péridurale à faible dose (non incluse dans la méta-analyse précédente), Hawthorne et al. n'ont identifié aucune baisse ni du débit cardiaque ni de la pression artérielle. (4)

Malgré cela, il n'est pas rare que des parturientes reçoivent des injections de solutés au cours du travail afin "d'éviter les malaises". Grâce à ces sources et recommandations, vous saurez dorénavant qu'il n'en est rien.

Une autre étude menée par des sagesfemmes démontre, elle aussi, que parfois nos pratiques sont éloignées des preuves scientifiques.

L'étude EVADELA est un essai contrôlé randomisé (haut niveau de preuve scientifique) multicentrique visant à évaluer l'efficacité de la posture "à l'anglaise" ou décubitus latéral asymétrique en cas de variété postérieure du foetus au cours du travail. Elle inclut 322 femmes à terme, à membranes rompues, entre 2 à 9 cm de dilatation et ayant un fœtus en variété postérieure vérifiée à l'échographie. Les femmes du groupe d'intervention étaient placées au moins 1h en décubitus latéral du côté opposé à la variation du fœtus, et le critère de jugement était la





variété au bout d'une heure.

L'étude montre que le bénéfice d'une posturation en décubitus latéral asymétrique en cas de variation postérieure n'est pas démontré. Cela va dans le sens d'autres essais.

Ces études, même si elles remettent en question nos habitudes et pratiques, nous permettent de **dispenser des soins éclairés** et montrent **l'impact concret de la recherche en maïeutique**. Les sages-femmes ont un rôle à jouer dans la recherche en physiologie pour améliorer la prise en charge des femmes, alors si ça te tente, lance-toi!

- (1) Say L, Souza JP, Pattinson RC, WHO working group on Maternal mortality and morbidity classifications. Maternal near miss-towards a standard tool for monitoring quality of maternal health care. BestPract Res Clin Obstet Gynaecol 2009; 23(3): 287-296
- (2) Haute Autorité de Santé. Accouchement normal : accompagnement de la physiologie et interventions médicales. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2017.
- (3) Hofmeyr G, Cyna A, Middleton P. Prophylactic intravenous preloading for regional analgesia in labour. Cochrane Database Syst Rev 2004;(4):CD000175.
- (4) Hawthorne L, Slaymaker A, Bamber J, Dresner M. Effect of fluid preload on maternal haemodynamics for low-dose epidural analgesia in labour. Int J Obstet Anesth 2001;10(4):312-5
- $(5) \ http://www.epopé-inserm.fr/posture-cote-ne-permet-de-faire-tourner-tetes-foetales-variete-posterieure-pendant-travail-821$

Apolline Madec,

Vice-Présidente de l'Enseignement Supérieur et Recherche

Santé LGBT



La santé des minorités de genre et de sexualité est un réel problème dans notre système de soins (1). Les personnes LGBT+ sont souvent mises à l'écart ou encore discriminées par les professionnel.le.s et les institutions.

En effet les lesbiennes sont plus sujettes aux infections sexuellement transmissibles (2), le taux de suicide est plus élévé chez les personnes LGBT+ (3), l'état de santé général des LGBT est moins bon (4), il y'a plus de consommation de tabac et de drogue chez les LGBT+ qui engendre plus de problème cardio vasculaire (5), les personnes LGBT+ renoncent aux soins par peur du jugement ou du coming out forcé et la procréation médicalement assisté pour tou.te.s est encore un sujet qui dérange.

Voilà la réalité des choses aujourd'hui, les personnes LGBT ne peuvent pas avoir une santé optimale avec une société qui les rejette, des professionnel.le.s qui ne donnent pas les bonnes informations ou qui utilisent leurs opinions personnelles durant leur consultation.

Alors oui, des textes officiels sortent pour garantir une égalité dans le domaine de la santé mais ce qui est écrit sur papier doit être appliqué par tou.te.s dans la tolérance et la bienveillance. Une personne ne doit pas renoncer à des soins par peur de la dicrimination, cela n'est

plus tolérable.

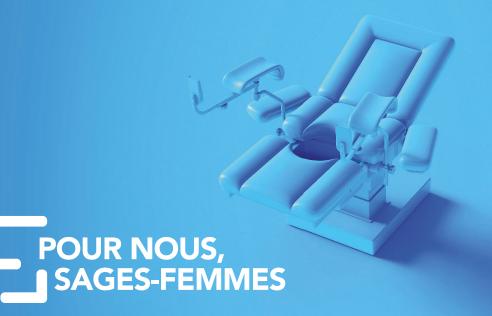
Les étudiant.e.s en santé doivent être formé.e.s à prendre en charge toutes ces populations minoritaires pour ne pas être démuni.e.s face à leur patient.e.s. Quand une lesbienne demande une information sur la transmissions d'IST entre femmes ou encore un homme transgenre vient pour son suivi gynécologique, les professionel.le.s doivent être aptes à repondre à la demande et à prendre en charge.

- (1) Alessandrin A. Santé LGBT
- (2) Bajos N, Beltzer N. Les sexualités homo-bisexuelles : d'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives. In: Enquête sur la sexualité en France htm
- (3) Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes. La santé mentale des personnes LGBT
- (4) Elliott MN, Kanouse E, Burkhart Q, Abel GA, Lyratzopoulos G, Beckett MK, et al. Sexual Minorities in England Have Poorer Health and Worse Health Care Experiences: A National Survey. J Gen Intern Med
- (5) Hibbert MP, Porcellato LA, Brett CE, Hope VD. Associations with drug use and sexualised drug use among women who have sex with women (WSW) in the UK: Findings from the LGBT Sex and Lifestyles Survey. Int J Drug Policy

Laura Faucher,

Vice-présidente en charge de la Santé-Publique

ÉTUDIANTS SAGES FEMMES





Des offres sur-mesure adaptées

à tous nos besoins pendant notre cursus!

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE (1)

Pour nous protéger pendant nos stages et lors de nos remplacements en libéral.

- + Protection juridique⁽¹⁾
- + Couverture lors de stage à l'étranger* et missions humanitaires bénévoles**
- + Capital Invalidité Reconversion de 15 000 €. (3)
- **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ**(4)
- ASSURANCES HABITATION (5)



À PARTIR DE 9.75 €/mois

À PARTIR DE 6€/mois

Groupe Pasteur Mutualité place la santé et le bien-être des professionnels de santé au cœur de ses actions de prévention et d'entraide.

" @gpm_fr // f benjaminjeuneprosante // www.gpm.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00

(1) Garantie assurée par Panacea Assurances SA, Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 50.000.000 euros - 507 648 087 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 - PARIS CEDEX 1 - (2) Prise en charge intégrale par Groupe Pasteur Mutualité de ta cotisation 2020/2021 portée sur l'attestation jointe y compris la contribution au fonds de garantie de 15 euros - (3) Garantie assurée par GPM Assurances SA - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des Assurances, au capital de 55.555.750 euros - 412 887 606 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (4) Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, enregistrée sous le n°775 666 340, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (5) Assurées par Thélem Assurances - Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, situé à le Croc, 45 430 Chécy - (6) L'adhésion au contrat est conclue avec tacite reconduction pour la période indiquée au certifi cat d'adhésion valant attestation d'assurance. Elle est, à l'expiration de cette durée, reconduite annuellement de plein droit pour le cursus universitaire de la fi lière sélectionnée, dans la limite de 8 ans, ou d'un changement de statut qui nécessitera une re-souscription (passage de l'externat à l'internat, activité libérale...).





Focus on: Lille FMM - ACESF



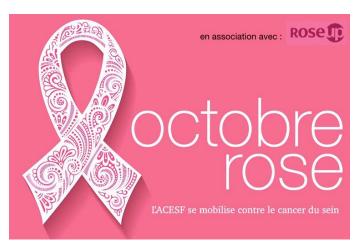
L'ACESF (l'Association Corporative des Étudiant.e.s Sages-Femmes de Lille) existe depuis 2013. Elle regroupe un peu plus de **120 étudiant.e.s** au sein de la faculté de Médecine & Maïeutique de Lille (FMM).

Le bureau 2020/2021 comporte actuellement 7 membres en troisième année, et se charge de **faire le lien entre les équipes pédagogiques, administratives et les étudiant.e.s**; mais également de tenir informé.e.s ses adhérent.e.s sur les évolutions de leur statut étudiant et leur futur métier au niveau local et national.

L'association participe également à de nombreux projets. Par exemple, le bureau précédent 2019/2020 a pu mettre en place pendant son mandat des actions pour "Octobre Rose", "La Semaine Verte" ou encore "la semaine contre les violences faites aux femmes". Ces actions permettent de récolter des fonds, de mettre en lumière des sujets importants et de sensibiliser un maximum de personnes sur les réseaux sociaux.

Lors de l'année 2019/2020, après avoir réalisé un magnifique mois d'Octobre Rose 2019 avec plus de 3000 euros récoltés pour l'association Rose Up, l'ACESF a pu collaborer avec l'ANESF pour un projet qui lui tenait vraiment à cœur : la Semaine Contre les Violences Faites aux Femmes.





Ce projet, à l'époque coordonné par la présidente Mathilde, la VP Event Chloé et la VP Maya Lola a vu le jour en fin de mandat par des actions menées sur Instagram et Facebook. Chaque jour, l'ACESF publiait un post explicatif sur les différents types de violences, des numéros utiles, ainsi que des photographies faites par une photographe amateure illustrant la dure réalité des violences...

En plus de cela, **deux formations ont été proposées** : l'une a été effectuée sur Discord par un Sage-Femme de Lens, ayant un Diplôme Universitaire "Violences faites aux Femmes" et l'autre en collaboration avec l'ANESF, pour un focus sur les violences gynécologiques et obstétricales.

Ces projets ont été menés dans l'optique de **sensibiliser les futur.e.s professionnel.le.s de santé** que nous sommes, et de **partager nos connaissances au grand public**. C'est un enjeu qui nous a semblé plus qu'essentiel pendant notre mandat 2019/2020.

Par rapport la crise sanitaire, l'association a mis en oeuvre des "rendezvous" hebdomadaires sur ses réseaux afin d'entretenir un lien avec ses adhérent.e.s ; des jeux en stories, des recettes de cuisine, et la création d'une semaine verte afin de sensibiliser nos étudiant.e.s à la protection de l'environnement avec des "infos clés", tips utilisables dans la vie quotidienne! La communication fut un axe majeur dans ce mandat afin de redynamiser la visibilité de notre filière.

Nous avons également, tout au long du confinement et même après, relayé les informations gouvernementales avec les protocoles sanitaires adéquats en temps et en heures.









Bureau ACESF 2020-2021

Focus on: Lille FMM - ACESF



Pour cette année 2020/2021, la pérennisation est de mise mais également la création de nouveaux projets en adéquation avec la réalité de la crise sanitaire et ses conséquences..

En effet, un tout nouveau projet est en train d'être mis en place pour le **pôle Humanitaire**.

Il nous tenait à cœur de proposer aux étudiant.e.s en maïeutique une ample découverte d'associations, afin d'apporter une certaine richesse à leur formation. Victoire (actuelle VP Huma) a donc proposé de mettre en lien la FMM avec un foyer mère-enfant « Marthe et Marie ». Grâce au soutien de la présidente Anna et de l'ensemble du bureau, ce projet a pu être mis en place. Il est donc proposé aux étudiant.e.s qui le souhaitent d'aller un jour de chaque mois à la rencontre des femmes et bébés du foyer, par petit groupe de 6 personnes.

En fonction des besoins des femmes du foyer, nous leur faisons des fiches de nos cours, susceptibles de les intéresser (par exemple sur le sommeil du bébé), et mettons en place des ateliers de relaxation, ou des ateliers reprenant le fonctionnement des cycles menstruels chez la femme. La participation à cette association est une bonne expérience permettant aux étudiant.e.s de partager la richesse de leur apprentissage, de s'enrichir de l'expérience et de la vie de ces femmes.

Aujourd'hui, notre association s'implique dans de nouveaux projets en lien avec la COVID-19 et soutient l'ANESF concernant le Ségur de la Santé. Nous ferons en sorte de participer à la prise de conscience gouvernementale sur le manque de reconnaissance du métier de sage-femme sur tous les points, et d'apporter le soutien nécessaire à nos adhérent.e.s pendant cette période unique et stressante.

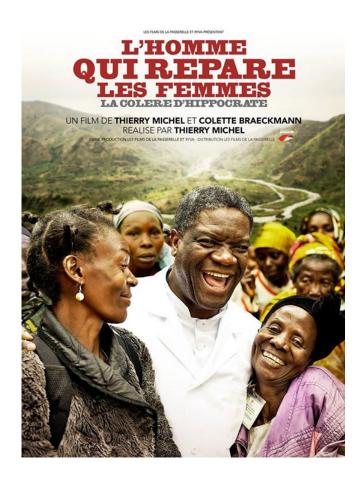
Le bureau ACESF

Sorti en février 2016, le documentaire "l'homme qui répare les femmes -La Colère d'Hippocrate" réalisé par Thierry Michel a mis en lumière le travail remarquable du **Dr Mukwege.**

La République Démocratique du Congo est un pays encore aujourd'hui beaucoup touché par les mutilations sexuelles féminines et les violences sexuelles à l'égard des femmes. Le Dr Mukwege confronté à ces violences décide de les faire connaître au monde afin de venir en aide à ces femmes. Il se spécialise alors dans la prise en charge des violences faites aux femmes. Ses connaissances sur le sujet lui permettent de devenir l'un des référents mondiaux. De nombreux médecins et professionnel.le.s de santé se font alors former par ce médecin afin d'étendre ces pratiques de prise en charge dans le monde.

Au cours du documentaire, nous sommes plongé.e.s dans la vie de ce médecin en République Démocratique du Congo. Il nous raconte son parcours dans un pays en guerre mais aussi son quotidien auprès des patientes à l'hôpital de Panzi de Bakavu. Les témoignages frappants des femmes nous font comprendre la réalité des violences sexuelles en Afrique. Le Dr Mukwege représente de l'espoir pour les femmes grâce à sa prise en charge chirurgicale innovante des mutilations sexuelles féminines. Il va jusqu'à mettre en péril sa vie pour se battre auprès des femmes.





Dans le documentaire, on voit également son investissement politique pour lutter contre ces violences dans le monde. En 2018, il reçoit le prix Nobel de la paix pour son investissement à mettre fin à l'emploi des violences sexuelles en tant qu'arme de guerre.

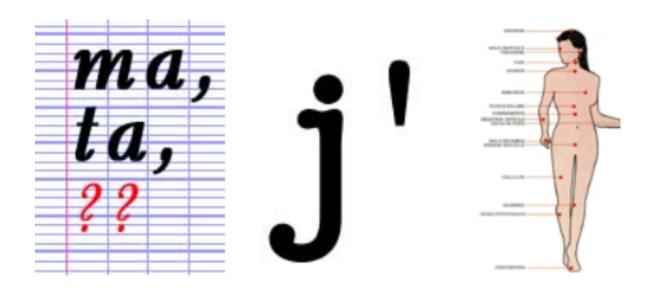
Fort en émotion, ce documentaire nous apprend beaucoup de choses sur la culture et l'histoire des violences faites aux femmes en République Démocratique du Congo.

Ce documentaire est facilement accessible gratuitement sur internet. Bon visionnage;)

Floriane Grimault,

Vice-présidente en charge de l'Innovation Sociale

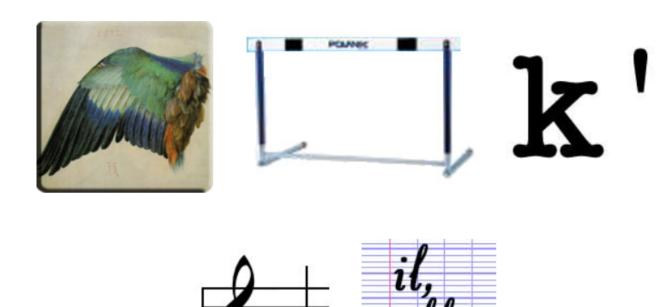
Jeux: Réb' ANESF



Képonse: Sage-femme



Réponse: Cordon ombilical



Képonse : Eélection



Réponse: Bien-être